

## La présentation du nouveau programme de géographie de 3<sup>e</sup>

1. Compte-rendu des interventions.
2. A la fin du document vous trouverez une liste de liens interactifs vous menant directement aux textes officiels.

**Par M. Hagnerelle, Inspecteur Général de l'Education Nationale  
et Mme V. Chalcou, IA-IPR d'HG de l'Académie de Guadeloupe**

Nous connaissons une période tout à fait particulière. Depuis 2008, tous les programmes du collège ont changé, ceux du lycée général, technologique, professionnel, ainsi que ceux du 1<sup>er</sup> degré. Cela apporte un énorme avantage, car les programmes sont enfin en cohérence. En géographie, cela fait longtemps que la demande allait dans le sens de ce changement, nous permettant d'abandonner des programmes totalement obsolètes.

### 1- Les programmes s'inscrivent dans une logique générale autour de 4 points principaux :

#### 1. Tous les programmes s'organisent autour de 3 paradigmes :

- La Géographie se recentre sur les territoires : travailler à différents échelles, s'interroger sur leur aménagement, leur développement, sur les acteurs qui gèrent et animent ces territoires.
- La géographie se centre sur la mondialisation : il s'agit de comprendre les nouvelles logiques du fonctionnement du monde.
- La perspective du développement durable : Ce n'est pas une mode ! C'est une perception intéressante permettant de reposer les questions de développement, de croiser nos entrées dans les 3 volets du développement durable économique /socioculturel /environnemental.

**Tous les programmes du collège et du lycée comprennent ces 3 paradigmes.**

#### 2. Nous passons d'une géographie analytique à une géographie problématisée. Cela se traduit dans tous les libellés du programme. Par exemple :

Anciens programmes	Nouveaux programmes
6 <sup>e</sup> : carte et paysage du monde	6 <sup>e</sup> : La Terre, Planète habitée
4 <sup>e</sup> : L'Europe et la France	4 <sup>e</sup> : Approche de la mondialisation

**Ces problématiques donnent du sens à ce qui est à enseigner.**

3. Dans tous nos programmes la France et ses territoires ont retrouvé leur place : le constat a été fait qu'à la fin du lycée les élèves ont des connaissances sur la France extrêmement dispersées et faibles. Ce même constat a été fait lors des concours de recrutement des enseignants. Le programme vise donc à replacer l'espace national et ses territoires sur le devant de la scène, dont l'enseignement est donné lors de l'année d'examen.

4. On accorde une place très importante à la démarche inductive par l'étude de cas. Cette démarche a été impulsée il y a 10 ans en 2<sup>nde</sup> Générale. Elle est intégrée aujourd'hui à tous les niveaux. Cette logique est à la base de tous les enseignements de géographie des classes du secondaire.

Pour conclure, la réforme des programmes a été saisie dans l'esprit d'une mise en cohérence du Primaire au Lycée, qui répond aux trois paradigmes et aux attentes d'une géographie problématisée dans les questions actuelles.

Les 4 classes du collège s'inscrivent dans ces mêmes objectifs. En 6<sup>e</sup>, le programme de géographie s'articule sous forme de transition en répondant aux problématiques : « **comment des sociétés s'approprient la terre, comment les Hommes se sont installés** ». Ensuite on retrouve les 3 paradigmes décrits ci-dessus : *développement durable, mondialisation, France*.

La France a été placée en 3<sup>e</sup> et non plus en 4<sup>e</sup> pour des raisons simples : il est normal que pour des élèves habitants ce territoire, qu'elle soit enseignée durant l'année d'examen, afin de mettre en avant le territoire national afin qu'il soit réellement vu.

La classe de 3<sup>e</sup> est l'aboutissement des 3 années précédentes. Les nouveaux programmes redynamisent fortement l'image de la Géographie enseignée.

## 2- Informations concernant le programme de Géographie de 3<sup>e</sup>

Le groupe d'experts qui a travaillé sur ces nouveaux programmes s'est basé sur les défauts de l'ancien programme pour écrire le nouveau. Voici les constats qui ont été faits :

- L'étude de la France était éclatée entre la 4<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup>. Il n'y avait pas de vision cohérente de l'ensemble.
- La perspective de la mondialisation n'était pas réellement étudiée au collège, alors que c'est une problématique d'actualité.
- Le programme sur la France tout comme les autres n'étaient pas du tout problématisés en 4<sup>e</sup>.
- L'entrée du programme de 4<sup>e</sup> par l'Europe était complexe et peu intéressant à traiter. Débuter par la diversité de l'Europe, en plus non problématiser est réellement indigeste.
- Le programme de 4<sup>e</sup> était complètement dépassé : les thématiques de la France à travers les questions de l'unité et de la diversité est une problématique qui correspond à des préoccupations d'il y a 30 ans. Pire, la géographie régionale a complètement été revue depuis ! La vision et le découpage géographique de la France dans les anciens programmes sont totalement dépassés.
- Il n'y avait pratiquement pas d'étude des territoires de proximité proposée par l'ancien programme.
- L'étude de cas n'était pas du tout présente dans les programmes.

Les nouveaux programmes de 3<sup>e</sup> ont été conçus dans une conception très différente :

- Les études de la France et de l'Europe ont été regroupées en 3<sup>e</sup> : l'intitulé est « *La France et l'Europe dans le monde d'aujourd'hui* »
- Un programme de 3<sup>e</sup> en 4 parties qui suit une logique d'emboîtement d'échelles qui va de la plus grande à la plus petite. Exemple :

Partie 1	Habiter la France	Niveau d'échelle
Thème 1	<i>De la ville à l'espace rural, un territoire sous influence urbaine.</i>	Echelle locale
Thème 2	<i>La Région</i>	Echelle régionale
Thème 3	<i>Le territoire national et sa population</i>	Echelle nationale

Une réflexion doit également être posée sur les différentes parties.

**La Partie 2** concerne *l'aménagement et le développement du territoire français*. Deux thèmes sont à développer dans cette partie à travers un travail sur les espaces productifs et un travail sur l'organisation de l'espace français.

Thème 1 : 3 études de cas pour couvrir les 3 grands types d'activités.

Thème 2 : **1 étude de cas**, celle de **l'agglomération parisienne** pour montrer les grands contrastes du territoire français.

**Toute cette seconde partie est donc organisée autour de l'échelle nationale.**

**La Partie 3** : *La France et l'Union européenne* (plus petite échelle). Deux thèmes pour traiter la question.

Thème 1 : L'Union Européenne, une Union d'Etats : travail sur l'Union et les contrastes territoriaux.

Thème 2 : La France intégrée dans l'Union Européenne : **étude de cas** (réseau TGV) et **une étude de cas au choix** liée aux politiques européennes. Comment la France s'insère-t-elle dans l'Europe ?

**La Partie 4** : *Le rôle mondiale de la France et l'Union Européenne*.

Thème 1 : La France une influence mondiale. Etude de cas d'un département et d'**un DROM (obligatoire)**. C'est un choix important, car on estime qu'un DROM doit être vu par tous les élèves.



En Guadeloupe, comme la Région a été étudiée au préalable dans la Partie 1, on étudiera un autre DROM sous une forme comparative.

Thème 2 : La réalité et les limites de la puissance de l'Union Européenne.

L'étude porte sur un pays candidat et non pas un pays déjà adhérent (pourquoi veulent-ils entrer dans l'UE ? Quelle place ? Quelle puissance au niveau mondial ?)

Le programme suit bien une logique d'emboîtement d'échelles. Se pose néanmoins l'ordre par lequel on va l'aborder. Cette question est de la responsabilité de chacun. Néanmoins, deux remarques doivent guider le choix de l'enseignant :

- **Conserver une logique d'échelle**. N'entrons pas par l'échelle monde, entrons par les études de cas locales, correspondant à la démarche inductive depuis la 6<sup>e</sup>. On débute ainsi par la partie 1, sur le parc naturel ou régional et l'aménagement urbain. Après, on peut envisager une suite différente que la suite donnée par le Programme.
- **Conserver une logique d'entrée par l'étude de cas**. Il y a **11 études de cas**, 10 + la Région. Cela montre bien qu'en 3<sup>e</sup>, la démarche fondamentale de l'étude de cas est au fondement de l'enseignement de la Géographie. Il faudra cibler les contenus, étude de cas simple, avec peu de documents, mais ceux-ci doivent être démonstratifs, avec des connaissances ciblées.

Comme ce programme est basé sur des territoires aux différentes échelles géographiques, les représentations cartographiques sont importantes pour rendre compte de leur fonctionnement. 4 **croquis obligatoires** :

- Celui de la **région**.
- **Répartition spatiale de la population française et ses dynamiques**.
- **Organisation du territoire français**.
- Les **différents types d'espaces de l'Union Européenne**.

Ces croquis doivent être simples, avec quelques éléments clés. D'ici fin juin 2012 un nouveau document à l'attention des enseignants sera publié pour les guider à la mise en œuvre des tâches cartographiques : carte/croquis/schéma au collège ; il s'agira d'une réflexion sur ces représentations graphiques avec des propositions de progressivités d'apprentissage sur les 4 années.

Pour aider les enseignants dans la construction de leurs séquences, l'Inspection Générale a rédigé les fiches ressources de 3<sup>e</sup> avec beaucoup de soins. Elles sont courtes (2-3 pages), avec des éléments très pratiques, pour la mise en œuvre. M. Hagnerelle insiste sur deux points :

- Dans ces fiches ressources, vous avez deux éléments très pratiques. Il a été décidé pour chaque question du programme d'indiquer la fourchette horaire correspondante au pourcentage. Au total cela nous amène à 36 à 47 heures (environ 42h évaluation comprise).
- A la fin des problématiques, il y a une nouvelle rubrique, deux/trois questions pour la mise en œuvre. Celles-ci doivent servir de base pour bâtir la séquence de cours.

Nous sommes donc bien aux antipodes des programmes précédents. Des études de cas introduites de façons massives, une géographie problématisée prenant en compte les emboîtements d'échelles, la France et l'Europe sont étudiées sur une seule et même année.

### **3- Les adaptations locales**

La volonté de ces nouveaux programmes a été d'ouvrir la possibilité à tous les niveaux du collège les adaptations locales. Pour la Géographie, le problème ne se pose pas vraiment dans le sens où l'étude de cas permet de les insérer sans difficulté. C'est en Histoire que ces adaptations jouent un réel rôle. Les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux des 4 Départements et Régions d'Outre Mer ont réalisé un travail important pour dégager des adaptations communes aux 4 territoires. Celles-ci ont été approuvées par le Ministère et seront diffusées très prochainement au Bulletin Officiel.

En revanche, un choix concernant la classe de 3e a été fait concernant ces adaptations locales, puisqu'il s'agit alors d'un enjeu important, l'évaluation ponctuelle du Brevet sanctionnant la fin de l'année. Si tous les niveaux du collège voient certains thèmes du programme substituer par une question locale en Histoire, en 3<sup>e</sup>, il n'y a pas de substitution possible car cela poserait trop de problème dans la constitution des sujets du Brevet. Ce n'est pas pour autant que le local n'apparaît pas, car rien n'empêche de contextualiser certaines questions lorsque cela est possible. Ainsi on peut prendre exemple sur des sujets locaux pour expliquer tel phénomène ou tel aspect plus général.

## RESSOURCES INTERNET MENTIONNEES DANS LE DOCUMENT.



[B.O. n°13 du 29 mars 2012 du nouveau Brevet](#)



[Portail disciplinaire HG pour la 3e](#) (pour l'heure, il n'y a que le nouveau programme, les fiches ressources vont arrivées)



[Les adaptations de programme](#) (mis à jour dès officialisation au B.O.)